

ment que ce fonctionnaire était un libéral remuant.

M. BRADBURY: Je suis un peu étonné de l'attitude des membres de la gauche relativement aux destitutions, vu leur conduite depuis 1896. Comment! 200 fonctionnaires ont été congédiés en un seul jour dans la province du Manitoba. Il n'y a pas eu d'enquête. Lorsque ces gens-là vinrent demander pourquoi on les avait renvoyés, la réponse fut qu'on n'avait pas besoin d'eux; voilà la seule raison qu'on leur donna. M. Macdonell, qui représentait alors Selkirk, après avoir été mêlé à d'odieuses destitutions, déclara dans l'enceinte de la Chambre qu'il croyait que la politique ministérielle était une bonne politique—aux vainqueurs les dépouilles.

Voilà le langage dont il s'est servi et ses paroles furent applaudies par quelques députés de la gauche actuelle. Je ne prends pas cette attitude; le parti au pouvoir ne l'a pas prise. Mais, lorsque des fonctionnaires s'occupent avec zèle des luttes électorales, nos adversaires ne peuvent pas se plaindre si le Gouvernement congédie ces fonctionnaires.

M. CARROLL: Quelle jérémiade le vénéré chef de l'honorable député n'a-t-il pas fait entendre à ce sujet depuis quinze ans?

M. BRADBURY: Les députés de la gauche ont beau se retrancher derrière les déclarations des membres de la droite, mais ils devront avaler la pilule qu'ils ont fait prendre à leurs adversaires pendant quinze ans.

En lisant ces lettres, le représentant de Guysborough a dit que personne n'a demandé la destitution de ce fonctionnaire, sauf celui qui voulait avoir son emploi. Et il a lu la lettre du candidat battu. Je crois que cette lettre dit tout et qu'elle corrobore l'accusation portée par M. Pyche. Voici la lettre. Elle parle d'elle-même; et je dis que l'honorable député de Guysborough n'a pas été sincère envers la Chambre:

Canso, 6 novembre 1911.

A l'honorable L. P. Pelletier, M.P.,

Ministre des Postes.

Je demande par la présente lettre l'emploi de concierge du bureau de poste de Canso (N.-E.), présentement détenu par Roderick Sutherland. M. Sutherland a été un politicien libéral remuant et il a travaillé pour le candidat libéral à la dernière élection, ainsi qu'aux élections précédentes. J'ai l'honneur de demander respectueusement sa destitution.

Recevez mes salutations empressées,

GEORGE A. PYCHE.

M. SINCLAIR: Le candidat vaincu ne dit rien de lui-même; il déclare seulement qu'on peut ajouter foi à la déclaration de l'autre.

M. BRADBURY: C'est tendre un cheveu en quatre; l'honorable député (M. Sin-

clair) sait qu'il ergote. L'un porte l'accusation et le candidat battu la corrobore en disant au ministre qu'il peut ajouter foi à la parole de celui qui la porte. Aussi, je soutiens que ce fonctionnaire a été congédié sur la proposition du candidat vaincu auquel on a soumis la preuve. Le représentant de Guysborough lui-même consentait à ce qu'un fonctionnaire fût renvoyé sur la parole d'un membre de la Chambre, parce que celui-ci assume la responsabilité. Lorsqu'un candidat battu grâce à l'ingérence de fonctionnaires zélés écrit une lettre dans laquelle il assume l'entière responsabilité de demander leur destitution, je soutiens que le ministre a raison de congédier ces fonctionnaires.

Je n'approuve pas certaines enquêtes que le Gouvernement accorde. Il a trop d'égards pour les députés de la gauche. Pendant quinze ans, on a supprimé les conservateurs qui occupaient des emplois dans l'administration de l'Atlantique au Pacifique, et on les a remplacés par des libéraux. Aujourd'hui qu'on renvoie ceux-ci pour ingérence dans la politique, la gauche pousse des cris afin de les sauver. Quant à moi, j'espère que le Gouvernement aura assez de courage et sera assez juste envers ses amis pour punir tous les fonctionnaires qui se sont rendus coupables d'ingérence dans la politique.

M. SINCLAIR: Dans ce que j'ai dit, j'ai soulevé deux points au sujet de cette affaire. Le premier, c'est qu'il n'y a pas de preuve contre M. Sutherland, sauf le témoignage d'un témoin intéressé, témoignage qui ne serait pas reçu dans une cour de justice dans un pays anglais ou dans tout autre pays civilisé. La seule preuve est le témoignage d'un témoin si intéressé que, si sa requête n'est pas accordée, il sera sans emploi. Le candidat battu et les autres qui ont apposés leurs signatures n'osent pas dire qu'ils connaissent quelque chose au sujet de cette affaire.

L'autre point que j'ai soulevé a trait à l'attitude du leader de la droite pendant quinze ans relativement à cette question, et à ce qui en résulte aujourd'hui. Et je prétends qu'on n'a réfuté ni l'un ni l'autre de ces points.

M. PELLETIER: L'honorable député (M. Sinclair) considérerait-il que le renvoi d'un fonctionnaire est suffisamment motivé si un député avait écrit qu'il est croyablement informé que ce fonctionnaire est un politicien agressif?

M. SINCLAIR: Non.

M. PELLETIER: J'exhiberai le dossier d'une affaire dans laquelle l'honorable député a lui-même tenu cette conduite.

M. SINCLAIR: Je ne crois pas que l'honorable ministre puisse faire cela.